

### Avis d'annonce de projet

Réf. Dossier : 125/2019

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame **Facella Carmelo - De Rubertis Pina**, demeurant rue de l'Enclos 14 à 4610 Beyne-Heusay.

Le terrain concerné est situé Rue du Colonel Dusart à 4040 Herstal et cadastré Division 5, section G, n° 177 R- 177 S- 177 P.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de 5 appartements avec emplacements de parcage,

et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40, alinéa 3° du CoDT : demande de permis impliquant un ou plusieurs écarts au permis d'urbanisation sur le point suivant :

Utilisation d'une brique de tonalité gris clair et gris foncé au lieu d'une brique de tonalité rouge à brun.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 14h du 19 août 2019 au 30 août 2019 et de 9h à 12h et de 13h30 à 16h le 2 septembre 2019, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruhe », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Williquet Eve**, Architecte, téléphone : 04 256 83 12, mail : [ville@herstal.be](mailto:ville@herstal.be) et dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 août 2019 au 2 septembre 2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [ville@herstal.be](mailto:ville@herstal.be)

A Herstal, le 29 juillet 2019